



## DÉTAIL DU MODULE – FFA – BF – M3

<b>Description</b>	Soutenir des processus d'apprentissage individuels.
<b>Prérequis</b>	En principe, le module FFA – BF – M1 ou « Certificat FSEA Formateur / Formatrice d'adultes » est exigé, ainsi qu'une expérience pratique dans l'animation de cours destinés à des adultes.
<b>Groupe-cible</b>	Ce module de qualifications supplémentaires s'adresse à toute personne qui souhaite se spécialiser dans le domaine de la formation des adultes et acquérir les compétences nécessaires à la conception et à l'évaluation d'offres de formation.
<b>Nombre de participants/tes</b>	Au minimum 6 et au maximum 16 par classe.
<b>Compétence opérationnelle</b>	Soutenir des adultes dans leur processus d'apprentissage et les informer sur les possibilités de formation continue dans leur domaine spécifique.
<b>Compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Conduire des entretiens de soutien individuels avec des apprenant-e-s adultes.</li><li>• Percevoir les processus et/ou les difficultés d'apprentissage, et soutenir les apprenant-e-s dans la résolution du problème.</li><li>• Identifier les capacités et les progrès des apprenant-e-s et leur donner un feed-back encourageant.</li><li>• Informer, dans son domaine spécifique, les personnes intéressées sur les possibilités de formation et de qualification adaptées à leur situation.</li><li>• Conduire des entretiens individuels en ayant conscience de son attitude et de ses rôles pendant un entretien.</li></ul>
<b>Contenus</b>	Théorie de la communication, notamment en ce qui concerne les entretiens individuels / Analyse de la situation d'entretien et de la conception du rôle dans différentes configurations, comme par ex. le conseil spécialisé, le feed-back sur l'apprentissage, l'entretien de placement dans un cours ou l'entretien d'évaluation, l'entretien d'information, etc. / Positionnement de son activité de formation dans le paysage général de la formation / Structures de formation existantes dans son domaine spécifique et leur positionnement dans le système de formation en Suisse / Techniques d'entretien, p. ex. formulation de questions, écoute active / Démarches individuelles d'apprentissage, techniques d'apprentissage et de travail / Attitudes, stratégies et problèmes d'apprentissage individuels / Diversité des processus d'apprentissage individuels / Réflexion sur son attitude pendant un entretien individuel.
<b>Positionnement du module</b>	Le module FFA-BF-M3 « Soutenir des processus d'apprentissage individuels » est l'un des prérequis pour l'admission à la vérification finale centralisée pour l'obtention du titre « Formateur / Formatrice d'adultes avec brevet fédéral ». Ce module fait partie des qualifications supplémentaires du système modulaire Formation des Formateurs / Formatrices d'adultes.
<b>Évaluation des compétences</b>	<p>Pour ce module, l'évaluation des compétences porte sur une documentation écrite et évaluation d'un entretien individuel portant sur le processus d'apprentissage ou sur des questions de formation continue.</p> <p>Les directives suivantes régissent ce travail :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'entretien documenté est issu de son expérience de Formateur/trice ;</li><li>• Le travail compte entre 10'000 à 20'000 signes (espaces compris) ;</li><li>• Le travail est structuré de manière adéquate et contient les points suivants :<ul style="list-style-type: none"><li>– Présentation de la situation de départ ;</li><li>– Objectifs de l'entretien ;</li><li>– Description de son ou ses propre(s) rôle(s) ;</li><li>– Déroulement et résultats de l'entretien ;</li><li>– Réflexion sur la vue d'ensemble de la situation, sur son rôle et son attitude pendant l'entretien, ainsi que sur d'éventuels comportements alternatifs ;</li><li>– Conclusions tirées quant à son rôle dans le soutien de processus d'apprentissage individuel.</li></ul></li></ul>



Ce module donne lieu au Certificat FFA-BF-M3 (Module 3), reconnu par la FSEA. Combiné aux quatre autres certificats modulaires, il permet d'obtenir le brevet fédéral de Formateur / Formatrice d'adultes.

Pour l'obtention du certificat modulaire, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Au moins 80% de présence et de participation active aux cours ;
- Appréciation « acquis » pour l'évaluation des compétences par le Formateur / Formatrice du module ;
- Réflexion sur le processus d'apprentissage personnel ;
- La réflexion est également consignée par écrit et attestée par le Formateur / Formatrice du module. Elle n'est pas évaluée ; un feed-back est facultatif.

### **Brevet fédéral de Formateur / Formatrice d'adultes**

#### **Les qualifications de base**

- FFA-BF-M1 Animer des sessions de formation pour adultes

#### **Les qualifications supplémentaires**

- FFA-BF-M2 Accompagner des processus de formation en groupe
- FFA-BF-M3 Soutenir des processus d'apprentissage individuels
- FFA-BF-M4 Concevoir des offres de formation pour adultes
- FFA-BF-M5 Concevoir des sessions de formation pour adultes sur le plan didactique

sont nécessaires pour l'obtention du brevet fédéral Formateur / Formatrice d'adultes.

Les candidates et candidats qui ont obtenu les 5 certificats modulaires (M1 durée illimitée, M2 à M5 durée de cinq ans à partir de la date d'émission) et qui disposent de la pratique professionnelle requise peuvent s'inscrire pour l'admission à la vérification finale centralisée pour l'obtention du titre de Formateur / Formatrice d'adultes avec brevet fédéral.

### **Diplôme fédéral de responsable de formation**

#### **L'examen professionnel supérieur**

Vous pouvez obtenir, si vous êtes titulaire du brevet fédéral de Formateur / Formatrice d'adultes, du diplôme fédéral de Formateur / Formatrice en entreprise ou du diplôme Formateur / Formatrice d'adultes ES, et à condition de suivre les 6 modules préparatoires, le droit de vous annoncer à l'examen professionnel supérieur (EPS). Après la rédaction d'un travail de diplôme, sa défense et un examen oral d'une journée jugés suffisants, vous pourrez porter le titre de «Responsable de formation avec diplôme fédéral».

Tous les certificats de modules peuvent être aussi bien obtenus dans une institution certifiée ou par une procédure de validation des acquis.

#### **Dates**

Trois à quatre jours par mois.

#### **Horaire**

08 h.15 – 12 h.00 (pause de 10 h.00 à 10 h.30) temps de présence net 03 h.15  
13 h.00 – 16 h.45 (pause de 14 h.45 à 15 h.15) temps de présence net 03 h.15

#### **Durée du module**

26 h. de temps de présence net au cours.

#### **Intervenant-e-s**

Responsable du module : Monsieur Pascal Vuadens, psychologue licencié, université de Lausanne.

#### **Travail autonome**

55 h. de travail autonome. Environ la moitié du temps indiqué pour le travail autonome est organisé par le Formateur / la Formatrice du module.

Des lectures d'approfondissement sur la théorie de la communication, l'élaboration de connaissances sur les structures de formation et sur l'offre de formation existante dans son domaine spécifique, une réflexion individuelle régulière et l'élaboration de la documentation pour l'évaluation des compétences du module font notamment partie du travail autonome.

Le module correspond à 2,5 crédits ECTS.



**Prix** Fr. 1'250.- (taxe pour le contrôle et l'enregistrement du certificat comprise).

**Lieu** Fédération romande des écoles de conduite – Route du Village 14 – Puidoux

**Voies de recours et nouvelle évaluation**

Il est possible de présenter, contre l'appréciation « non acquis », un recours écrit et motivé auprès de la commission formation de la Fédération romande des écoles de conduite dans un délai de 30 jours. Le recours est gratuit.

La commission formation de la Fédération romande des écoles de conduite peut prendre les décisions suivantes :

- Approbation du bien-fondé du recours (par conséquent évaluation des compétences du module : « acquis »).
- Nouvelle évaluation.
- Rejet du recours.

Il est possible de présenter, contre la décision de la commission formation de la Fédération romande des écoles de conduite, un recours écrit et motivé auprès de la CAQ dans les 30 jours. La CAQ vérifie que la procédure s'est déroulée correctement d'un point de vue formel. Le recours est gratuit.